

DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Projet de résolution

Dossier : Madame Mélanie Bolduc
545 chemin des Ruisseaux

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure a été sollicitée par madame Mélanie Bolduc pour sa résidence au 545 chemin des Ruisseaux, Saint-Honoré.

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour objectif de permettre la construction d'un garage d'une hauteur de 6.10m (20') contrevenant au règlement de zonage 707 qui permet une hauteur de 5.5m (18');

CONSIDÉRANT QUE la résidence a une hauteur de 6.7m (22'), que la superficie du terrain est de 13 773.2 m² et que le garage serait implanté à 45.72m de la résidence;

CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et affiché à l'hôtel de ville en date du 22 juin 2021.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par _____, appuyé de _____ et résolu _____ que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée par madame Mélanie Bolduc.